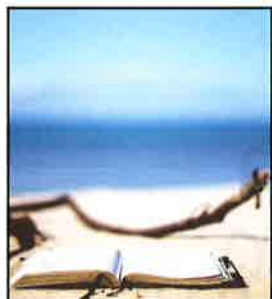


Ecole Saint-André

MME Lorquet
rue de la Loi 48
4020 Liège

Réforme
Qualifiant
Tronc commun
Construction
Participation
Avis n°3
Ecole
Besoins
Inquiétudes
spécifiques
Handicap
Sondage
Pacte d'excellence
Dossier spécial
Santé
Culture
21^e siècle
Enseignement
Formation
Maternel
Remédiation



Editorial	3
Dossier	
Un processus participatif	4
Le Pacte pour un enseignement d'excellence : une révolution douce	5-7
Vous vous êtes exprimés !	8-10
Est-ce l'heure de la participation ?	11
Position de l'UFAPEC relative au projet d'avis n°3 du Groupe central	12-13
Le débat est ouvert	
Quelle place pour l'enseignement spécialisé dans une école inclusive ?	14-15
L'école et l'alimentation saine pour tous	16-18
Billet d'humeur	
Les transports scolaires, un système encore à améliorer...	19
Pastorale scolaire	20
Lu pour vous	21
Eclater de lire	22
Lever de rideau	23
A vous de jouer !	24



Union
Francophone
des Associations
de Parents
de l'Enseignement
Catholique

Périodique trimestriel publié par l'UFAPEC

Avenue des Combattants, 24 • 1340 Ottignies

Tél : 010/42.00.50 • Fax : 010/42.00.59 • e-mail : info@ufapec.be

En vous affiliant à 10€ ou 20€ (cotisation de soutien) par an (de date à date),

vous recevez notre périodique et avez accès à notre espace membre sur www.ufapec.be.

Pour affilier votre Association de parents : 30€ à verser avec la mention « affiliation AP 2016-2017 »

+ nom et code postal de l'école en précisant fondamental ou secondaire.

N° de compte : BE 11 2100 6782 2048

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles



www.ufapec.be

Ont collaboré à ce numéro : F. Baie, A. Floor, D. Houssonloge, B. Hubien, B. Lories, A. Pierard,
J. Piton, I. Spriet, A-S. Vanbléricq, P. van de Werve, G. Volders.

Graphisme et impression : IPM printing

Contacts revue : benedicte.lories@ufapec.be ou anne.floor@ufapec.be

Editeur responsable : C. Doutreloux



© B. De Keyser

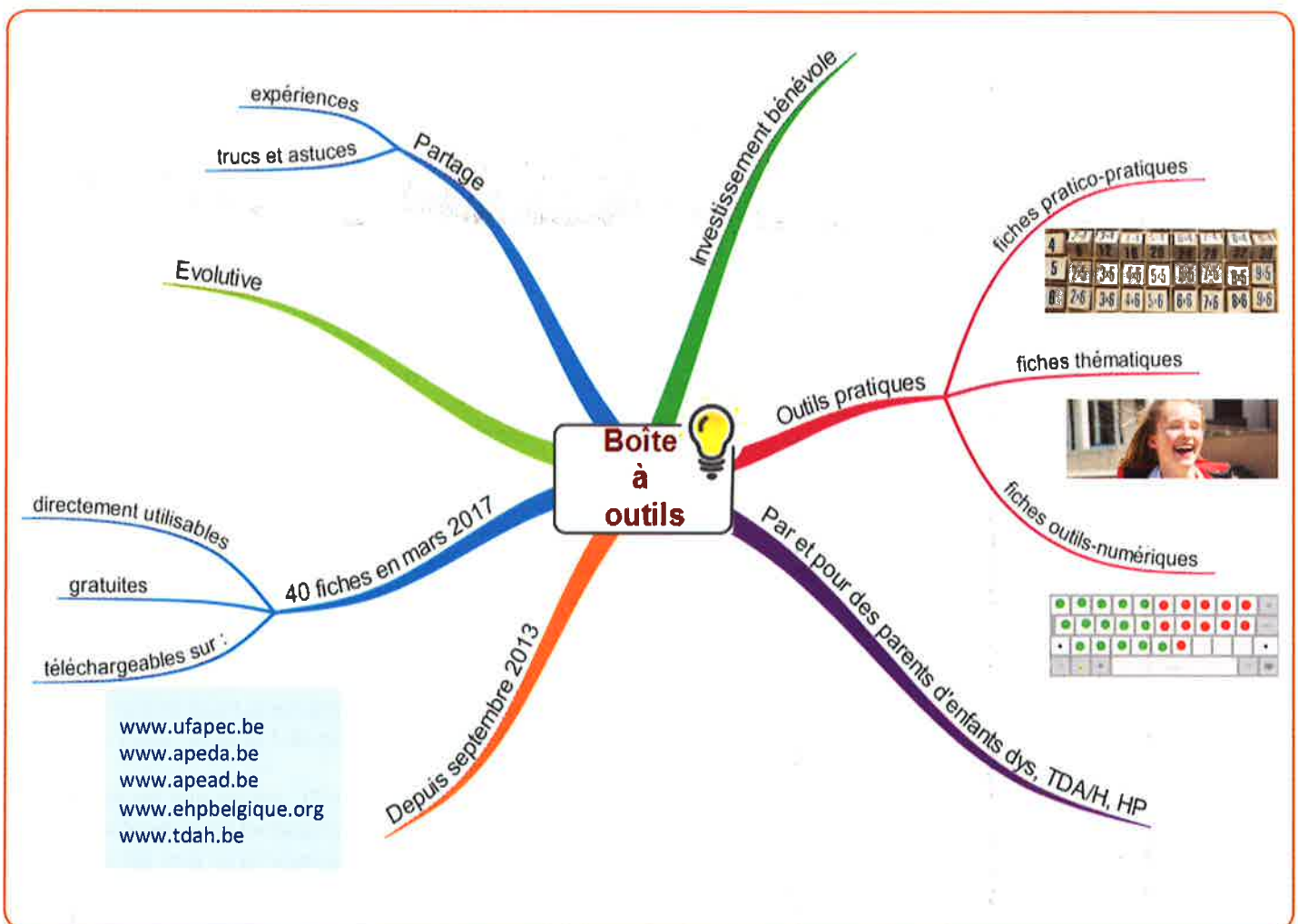
Chers Parents,

Voici déjà une année que j'occupe la présidence de l'UFAPEC et le bilan que j'en tire est positif. Les projets ont été nombreux et motivants (participation aux groupes de travail du Pacte, consultation des parents à propos de l'avis n°3, projet « Tandem », « Ose le vert, recrée ta cour », collaboration à un groupe de travail sur le harcèlement...). La mobilisation autour du Pacte a suscité de multiples réactions et a bousculé les habitudes. Le processus participatif a posé question à bon nombre de parents et associations de parents : seraient-ils écoutés ?

Qu'allaient devenir leurs avis ? Comment l'UFAPEC allait-elle présenter une partition harmonieuse et respectueuse de toutes les voix entendues ? L'envie de faire bouger les lignes a été plus forte et a dépassé les reticences. Il est vrai que notre enseignement a besoin d'une réforme, personne n'ose prétendre le contraire surtout pas nos enfants qui en sont les premières victimes. Le Conseil Général de l'UFAPEC a travaillé lui aussi selon un modèle participatif pour rédiger collectivement ses remarques. Même si l'avis n°3 n'est pas applaudi unanimement, je me réjouis personnellement de la mobilisation humaine et sociale que les citoyens entreprennent.

Pour la suite des événements, l'UFAPEC sera extrêmement attentive à éclaircir les nombreuses zones d'ombre et aider à la mise en œuvre concrète et au phasage des mesures proposées.

Un projet d'une telle ambition touche la société dans son ensemble et nous demande de changer notre façon de voir les choses, de les penser, d'abandonner le connu dont on est mécontent pour aller vers l'inconnu en sachant que ce sont nos enfants, nos petits-enfants qui seront les premiers impactés.... Et si ces paroles du Dalaï Lama étaient prémonitoires : « Lorsque nous reconnaissons vraiment qu'un changement s'impose, alors notre esprit est prêt à changer » !



Un processus participatif

Dès son arrivée au portefeuille de l'éducation en 2014, la ministre Milquet, constatant avec tant d'autres les difficultés et les échecs de trop nombreux élèves, a voulu lancer un processus qui puisse refonder notre système scolaire. Il faut dire que les résultats des enquêtes internationales (PISA et autres) mais aussi aux épreuves internes manifestent une très grande disparité et mettent en évidence les parcours chaotiques des enfants et des jeunes tout au long de leur scolarité.



De septembre 2014 à janvier 2015, la ministre a organisé une série de consultations préliminaires qui l'ont convaincue de lancer les travaux en vue de ce qu'elle a appelé un « Pacte pour un enseignement d'excellence ».

Différents acteurs et quatre phases de travaux

Le projet prévoyait quatre phases de travaux au cours desquelles l'ensemble des acteurs de l'école (pouvoirs organisateurs (les fameux « réseaux »), syndicats représentants les enseignants, organisations représentatives des parents et associations de parents (FAPEO et UFAPEC)) seraient amenés à construire un projet de réforme de l'école. Ceux-ci constituent le « groupe central » du Pacte. Les représentants des universités et des hautes écoles ont constitué un « comité scientifique » et d'autres acteurs de la vie sociale, culturelle, politique et économique ont été invités avec tous les précédents, à participer à un comité d'accompagnement.

Tout au long du processus des différentes phases, des groupes de travail dédiés à une question spécifique ont été chargés de remettre un rapport et ces différents comptes rendus ont constitué le support de la rédaction des trois avis du groupe central.

Une première phase, de janvier à juin 2015, a permis de dresser un diagnostic et un état des lieux de l'école et de dégager les sens, valeurs et objectifs de l'école du XXI^e siècle.

La deuxième phase a permis au gouvernement de prendre des décisions et de dresser le cahier des charges des douze groupes de travail amenés à travailler, d'octobre 2015 à juin 2016, dans la troisième phase.

La quatrième phase, dans laquelle nous sommes encore, a permis la consultation approfondie des acteurs impliqués, mais aussi de beaucoup d'autres, sur le dernier projet établi par le groupe central.

Implication de l'UFAPEC

Depuis le départ, l'UFAPEC a été impliquée dans tous les groupes mentionnés et dans toutes les phases, depuis les consultations préliminaires. Nourris de leurs

expériences et des nombreux contacts sur le terrain avec les parents et les AP, les représentants ont pu contribuer à la construction du projet de réforme.

Par ailleurs, les différentes enquêtes diligentées dans le cadre des travaux ont été relayées dans notre « Nouvelle Web » mensuelle.

En novembre et décembre 2015, dix soirées ont été organisées pour récolter l'avis et les propositions des parents affiliés et des AP sur les travaux des douze groupes de travail de la phase 3. Après une présentation des groupes de travail et des principaux objectifs poursuivis par chacun, les parents présents étaient invités à discuter en sous-groupes de ces objectifs, d'en choisir l'un ou l'autre et d'émettre opinions et propositions relatives à ceux-ci. Les différentes réunions ont rassemblé plus de deux cents parents d'origines et d'univers très divers. Ce qui les a réunis, c'est l'intérêt qu'ils portaient à la scolarité de leur enfant, à la compréhension du système qui permet et circonscrit l'exercice de cette scolarité et à l'esprit de collaboration des travaux du Pacte.

En décembre 2016 et janvier 2017, comme tous les autres acteurs, l'UFAPEC était invitée à remettre un avis sur le dernier projet présenté par le groupe central. D'une part, l'UFAPEC a proposé à ses AP et parents affiliés de répondre à un questionnaire en ligne, du 15 décembre au 10 janvier pour lequel 1275 réponses ont été reçues.

D'autre part, quatre soirées d'échanges d'informations et de discussions ont été organisées qui sont venues compléter les informations issues du questionnaire. Elles ont eu lieu à Remouchamps, Ganshoren, Erpent et Enghien et ont rassemblé plus de 200 personnes représentant les parents.

Ces réunions ont été suivies par les membres de notre Conseil général (l'Assemblée générale de l'UFAPEC) qui ont rédigé et approuvé au cours de leur réunion du 30 janvier la position de l'UFAPEC quant à ce projet de Pacte.

Pour l'avenir, l'UFAPEC espère que les dynamiques collaboratives et participatives mises en place au cours de ces travaux continueront à se vivre dès qu'il s'agira de l'avenir de l'école et de tous les enfants.

Bernard Hubien, Secrétaire Général

Le Pacte pour un enseignement d'excellence : une révolution douce

Faut-il vraiment changer notre enseignement ? N'est-ce pas une énième réforme d'une Ministre voulant laisser son empreinte en héritage ? S'il y a bien une chose sur laquelle tout le monde (dans et en dehors l'enseignement) est d'accord, c'est le fait qu'une réforme systémique en profondeur est indispensable...

UN PACTE, POURQUOI FAIRE ?

L'enseignement en Fédération Wallonie Bruxelles bat des records en termes de décrochage scolaire et de redoublement. Les comparaisons (même si elles ne sont pas raison) ne nous sont pas favorables. À 15 ans, nos étudiants ont déjà doublé 4 fois plus que la moyenne des étudiants OCDE, et 2 fois plus que nos compatriotes du nord du Pays.

Les besoins de changement, et les causes des problèmes, ne sont pas uniquement à chercher au sein du monde de l'enseignement : le changement du modèle familial (familles monoparentale, séparée, recomposée...), le temps de travail professionnel en augmentation (certes en diminution au niveau individuel, mais en augmentation au niveau du couple, au détriment du temps d'éducation), la révolution numérique, la paupérisation croissante d'une frange importante de notre population sont autant de facteurs externes à l'école, qui ont une influence majeure sur celle-ci.

UN PACTE, UNE STRATÉGIE

Nos « bons » élèves sont de très bons élèves. Nos « mauvais » élèves sont malheureusement de très mauvais élèves. Cette différence est en partie statistiquement liée à l'origine socio-économique de nos jeunes (cet enchaînement étant d'ailleurs plus important que dans beaucoup de pays de l'OCDE); les doubleurs sont souvent des jeunes garçons issus de milieux défavorisés (mais pas que...). Toutefois, il n'y a pas de fatalité, certains établissements obtiennent de leurs élèves « faibles » des résultats surprenants, très supérieurs à la moyenne. L'objectif est donc d'améliorer les résultats de ce public cible, pour les mener au niveau de la moyenne OCDE, ce qui représenterait une amélioration très sensible de tout notre système scolaire. Nous pourrions par exemple, rattraper la Flandre dans les tests PISA. A condition, bien sûr, de maintenir le niveau des autres élèves...

Le Pacte, c'est la réponse à trois défis :

1. La croissance démographique
2. Franchir le cap de la transition numérique

3. L'amélioration de l'équité, de l'efficacité et de l'efficience du système scolaire, en d'autres termes de la qualité de celui-ci.

UNE STRATÉGIE, CINQ AXES

Axe 1 : Savoir et compétences, enseignement maternel, tronc commun

Et tout commence en maternelle

Les maternelles sont les fondations de notre système d'enseignement ; c'est le lieu de la familiarisation avec les « codes » scolaires et du vivre ensemble ; c'est le lieu du développement du langage et de la langue d'apprentissage. Sachant que les connaissances en vocabulaire français des enfants peuvent être très différentes à l'entrée en maternelle, et que les moyens (humains et financiers) que nous consacrons à ce niveau d'enseignement sont inférieurs de 25 % à ceux de nos voisins, le Pacte pour un enseignement d'excellence (PEE) ne pouvait que se pencher sur celui-ci.

Il faut tout faire pour favoriser la **fréquentation régulière** de l'école maternelle : ce niveau se situe à la charnière entre le monde de l'accueil de la petite enfance et le cycle 5/8. Il est donc nécessaire d'établir un continuum entre accueil et maternel, en élargissant l'offre de formation commune aux acteurs éducatifs de l'encadrement des 0-6 ans. Il est également opportun de développer les partenariats locaux (commission de l'enfance, conseil de participation...). C'est enfin le meilleur moyen (et moment) pour tisser des relations avec les parents. Aller vers les parents d'enfants en crèche, faire des activités communes avec les enfants qui vont rentrer dans quelques mois ou semaines à l'école maternelle est une manière de **montrer que l'école est « parents admis »**, et d'**expliquer les règles de collaboration**.

© via Google



¹ La répartition des moyens financiers consacrés à l'enseignement entre les trois communautés du pays est basée sur le nombre d'élève scolarisés dans chaque communauté : c'est la clé élève. Le manque de places dans les écoles bruxelloises a favorisé l'exode des étudiants vers la Flandre, qui a donc reçu un peu plus de financement au détriment de la FWB ; a contrario, en raison de la natalité plus importante de la FWB, avancer l'obligation scolaire d'un an se ferait en défaveur de la Communauté flamande.

² Les sept domaines sont : 1. langues (modernes y compris le français et anciennes), 2. expression artistique, 3. mathématiques - sciences - géographie physique - technologie et techniques - numérique, 4. sciences humaines et sociales - philosophie - citoyenneté - religion, 5. activités physique - santé et bien-être, 6. créativité - esprit d'entreprise, 7. apprendre à apprendre et à choisir, ces deux derniers ne faisant pas l'objet d'un cours dédié, mais étant abordés de manière transversale par les autres domaines.

En ce qui concerne l'avancement de l'obligation scolaire, cela relève du pouvoir fédéral et toucherait à la « clé élève », et donc à la répartition du financement de l'enseignement obligatoire entre les trois communautés du pays, au détriment de la Flandre. Cela semble donc peu réaliste pour le moment. Le PEE estime qu'une obligation scolaire à 3 ans serait très porteuse d'amélioration, mais il faut en étudier l'impact financier, logistique et humain : encadrement et places en nombre suffisant...

Le soutien à la réussite commence en maternelle : que ce soit par la confiance en soi de l'élève, la détection précoce des difficultés demandant l'établissement d'un plan d'accompagnement précédé d'un diagnostic pluridisciplinaire, ou le respect du rythme de développement de chaque élève.

Pour réaliser le renforcement du maternel, il est proposé l'**engagement de 1.100 équivalents temps plein** ; les directions étant libres d'affecter ces emplois en fonction des besoins de l'établissement.

Et le tronc commun, kekseksa ?

Le tronc commun (TC) est la partie des études obligatoires, durant laquelle tous les élèves ont le même programme. Il n'y a donc pas de cours à option durant le TC. Il y aurait trois gros changements par rapport à la situation actuelle :

1. Le programme de cours deviendrait polytechnique et pluridisciplinaire : sept domaines² de compétences, non hiérarchisés, seraient abordés. On insisterait les premières années sur les matières de base et sur la langue d'enseignement et on s'ouvrirait petit à petit à d'autres compétences, techniques, artistiques, sportives, culturelles...

2. Le TC commencerait en 3^e maternelle et s'achèverait en fin de « 3^e secondaire ».

3. La grille horaire intégrerait des heures de « remédiation - consolidation - dépassement » (RCD). Ce système permettrait aux élèves en échec à une évaluation formative d'avoir une nouvelle explication de la matière, avec une autre pédagogie. Les autres pourraient renforcer ou développer les matières vers lesquelles ils désirent s'orienter.

Le TC est progressivement orientant ; son caractère pluridisciplinaire et la discipline « apprendre à choisir » ainsi que la création d'outils d'orientation devraient transformer le choix futur en une démarche positive, par opposition à une relégation. Il se terminerait par une évaluation certificative externe : le certificat de tronc commun (CTC) en fin de 3^e. Celui-ci remplacerait le CE1D et le conseil de classe délibérerait en cas d'échec. Si l'échec était confirmé par le conseil de classe, il y aurait redoublement de la 3^e, l'élève ne devant pas représenter l'entièreté des disciplines et

pouvant utiliser les plages libres de son horaire pour suivre des cours de 4^e en vue de confirmer son choix d'orientation ou d'obtenir des dispenses pour l'année suivante. Le CEB serait transformé en épreuve externe non certificative.

Le redoublement est autorisé tout au long du TC. L'objectif des mesures mises en place (RCD, renforcement du maternel, pluridisciplinarité, fréquentation...) est d'arriver à une diminution du redoublement et du décrochage d'au moins 50 % à l'horizon 2030.

Axe 2 : Autonomie et responsabilisation accrues

Ce chapitre concerne principalement les professionnels de l'enseignement, et moins directement les parents ; il comporte pourtant des réformes très importantes, dont certaines sont de très anciennes demandes de l'UFAPEC.

1. Une autonomie accrue des établissements tant du point de vue de la gestion administrative que pédagogique : en échange, un contrat d'objectifs serait établi par l'école, liant le Pouvoir Organisateur (qui a la responsabilité juridique de l'école) et le Pouvoir Régulateur (Gouvernement, via l'Administration). Ce contrat reprendrait le projet pédagogique (déjà existant actuellement), les objectifs généraux fixés par l'autorité centrale, ou ceux fixés pour une zone déterminée ainsi que les objectifs que l'établissement se fixe en concertation avec le personnel pédagogique, en fonction de sa taille, de sa population d'élèves, de son environnement... Ce contrat, valable 6 ans, serait rédigé avec l'aide de fonctionnaires spécialement formés, qui se chargeraient de son évaluation en consultant tous les acteurs de l'école (y compris les parents).
2. Il est prévu une aide administrative sur site pour les directeurs du fondamental et du secondaire spécialisé ainsi que le développement de la mutualisation des tâches administratives. L'amélioration des outils et des services numériques de l'administration (plate-forme commune à tous les acteurs) sont des pistes incontournables en ce domaine.
3. Renforcement du leadership pédagogique des directeurs : entre autres, une plus grande implication, selon des modalités à définir, des directeurs dans le primo-recrutement des enseignants.
4. Rendre possible la délégation pédagogique, le leadership distribué sur base des compétences disponibles dans l'établissement afin de dynamiser l'équipe des enseignants.
5. Le travail collaboratif serait vivement encouragé car il a un impact majeur sur la qualité de l'enseignement. Il est en effet formateur, il fait partie d'un processus d'amélioration continue des pratiques pédagogiques et favorise l'accueil et l'intégration des nouveaux professeurs.



© B. Loriers



6. Une grande place serait accordée à la formation des enseignants, principalement la formation en cours de carrière, la formation initiale dépendant du ministère de l'enseignement supérieur. Les demandes des acteurs en ce qui concerne la formation initiale ont été transmises à ce cabinet.
7. Le développement d'un système d'évaluation des directions et des enseignants. Pour ces derniers, il s'agit principalement d'une évaluation collective et formative, toujours avec la volonté d'entrer dans un processus d'amélioration continue.

Axe 3 : Faire du qualifiant une filière d'excellence choisie

Après le tronc commun

A partir de la 4^e, il y aurait le choix entre plusieurs filières. Une filière de transition, regroupant les actuelles filières générales, techniques de transition, et quelques options du technique de qualification (qui seraient transférées dans cette filière car menant aux études supérieures) et une filière orientée « métier » reprenant le technique de qualification et le professionnel. La filière de transition devant se terminer par un examen certificatif mixte (externe pour les matières de base et interne pour les options), octroyant un CESS permettant l'accès aux études supérieures.

Les élèves arrivant à ce stade, auront, si le TC donne tous ses fruits, une meilleure connaissance des matières de base et feront un choix personnel de filière, en fonction de leurs forces, de leurs envies et de leur projet de vie. On devrait donc voir diminuer fortement l'entrée dans le qualifiant par relégation.

L'ambition est d'avoir dans le qualifiant une formation générale forte, liée à l'option, afin de permettre via une passerelle (7^e année) l'accès à l'enseignement supérieur et de faciliter une éventuelle reconversion professionnelle en cours de carrière. L'élève réussissant sa 6^e recevrait un CESS reconnu par le FOREM et permettant l'accès à certains emplois publics.

Axe 4 : Ecole inclusive...

Une école, pour qui ?

Grâce au développement de l'inclusion des enfants ayant des besoins spécifiques au sein des établissements, beaucoup plus d'élèves auraient accès à l'enseignement ordinaire, mais parfois avec des niveaux d'exigence adaptés. Pour réussir cet accueil, l'école devrait prévoir les moyens à mettre en œuvre (y compris les aménagements raisonnables) dans son plan de pilotage et renforcer le dialogue avec les familles concernées. Les jeunes dont on suspecte qu'ils ont des troubles d'apprentissage devraient faire l'objet d'un diagnostic pluridisciplinaire, afin de déterminer les soutiens scolaires à déployer. Certains aménagements raisonnables deviendraient obligatoires dans toutes les écoles, d'autres, plus difficiles à mettre en œuvre, ne

pourraient être imposés ; un inventaire cohérent de ce qui pourra être imposé devrait être établi.

L'offre d'enseignement spécialisé devrait être améliorée en veillant à une meilleure répartition géographique des écoles et en incitant à la création d'implantations de l'enseignement spécialisé dans l'ordinaire.

Axe 5 : Infrastructures, qualité de vie, gratuité, démocratie

Des outils et des formations à destination des écoles devraient être créés en vue d'améliorer l'aménagement des espaces scolaires.

La qualité de vie concerne aussi bien la santé, le sport que la prévention contre le harcèlement et le développement d'espaces de parole.

Si l'on veut favoriser la fréquentation de l'école maternelle, la gratuité des frais serait un bon levier. Cette gratuité pourrait être étendue progressivement en primaire, en priorité pour les frais scolaires.

Enfin, il faudrait renforcer le statut d'acteur des élèves, au travers du système de délégation d'élèves et de la mise en place d'un conseil coopératif et citoyen de la classe. Il est aussi préconisé de donner un cadre légal aux organes représentant les élèves.

CONCLUSION

Le Pacte pour un enseignement d'excellence est révolutionnaire à plus d'un titre. Par son ambition tout d'abord : il veut repenser l'ensemble du système scolaire, ce qui de mémoire d'UFAPEC (plus de 60 ans tout de même) ne s'est jamais produit en FWB et en Belgique. Par sa méthode ensuite : le fait d'avoir confié la rédaction du Pacte, après de larges consultations, aux acteurs de terrain favorisera l'adoption de celui-ci (même s'il y a encore beaucoup d'explications à donner et de craintes à apaiser). La plupart des propositions ont déjà été testées sur le terrain, ou pratiquées plus largement, mais doivent faire tache d'huile. Le Pacte est révolutionnaire en proposant des réformes souvent « non-révolutionnaires » ; on peut donc les qualifier de douces...

A l'heure d'écrire ces lignes, nous ne savons pas encore si le Groupe Central réunissant les acteurs de l'enseignement va trouver un accord final. Le Gouvernement lui a confié une mission essentielle pour l'avenir de notre société, de nos enfants. Les membres du Groupe Central ont tous mis, dans le texte de l'avis N°3, leurs priorités, leurs convictions, leur amour du monde de l'enseignement ; il leur reste à prendre leurs responsabilités. Et demain, il restera aux acteurs à accompagner la mise en œuvre de ce Pacte, à participer à un gigantesque chantier et à un énorme changement de mentalités, pour que l'école devienne enfin le lieu de la réussite et de l'épanouissement de tous les enfants !

Pascal van de Werve, Vice-Président et représentant de l'UFAPEC au groupe central



Vous vous êtes exprimés !

Dans le processus de construction de notre position sur le projet d'avis n°3 du Pacte pour un enseignement d'excellence, l'UFAPEC a consulté les parents du réseau de l'enseignement catholique afin de récolter leurs réflexions et préoccupations.

UN QUESTIONNAIRE EN LIGNE

Du 15 décembre au 10 janvier 2017, l'UFAPEC a invité les parents à répondre à un questionnaire en ligne et a reçu 1275 réponses.

Les parents accordent une importance aux points suivants :

- la lutte contre l'échec scolaire ;
- l'obligation de fréquentation minimum de l'enseignement maternel ;
- le renforcement de l'encadrement de l'enseignement maternel ;
- le renforcement des savoirs de base ;
- le renforcement de la maîtrise de la langue d'enseignement ;
- l'autonomie des écoles ;
- la gratuité scolaire ;
- la démocratie scolaire.

Les parents sont divisés au sujet du tronc commun pluridisciplinaire, de la refonte du qualifiant et de la réorganisation des rythmes scolaires. Ils sont néanmoins d'accord pour dire qu'il est important de réformer et revaloriser le qualifiant.

Il ressort de ce sondage beaucoup de questionnements de la part des parents. Ils ont une réelle demande d'éclaircissements concernant le pacte dans son ensemble.

Les parents sont d'accord pour dire qu'il faut faire bouger les choses, qu'il faut du changement dans notre système. Certains se demandent si les partenaires ont pensé aller voir ailleurs, là où ça fonctionne (en Flandre, en Finlande, au Danemark). D'autres posent la question d'une réelle consultation du terrain depuis le début du processus.

QUATRE SOIRÉES D'INFORMATION ET DE DISCUSSION

Afin de compléter les informations issues du questionnaire, l'UFAPEC a organisé quatre soirées d'échanges durant le mois de janvier. Elles ont eu lieu à Remouchamps, Ganshoren, Erpent et Enghien. Plus de 200 personnes se sont mobilisées en participant à ces soirées.

Ces réunions ont permis aux parents d'avoir des informations claires sur le contenu de l'avis n°3 du Pacte pour un enseignement d'excellence. Ils ont pu nous faire part de leurs questions et de leurs appréhensions. Un temps d'échange constructif leur a apporté des réponses et nous a permis d'entendre leurs craintes, mais aussi leurs embarras concernant l'un ou l'autre point de ce projet.

DES QUESTIONS, DES INQUIÉTUDES...

La grande question des parents : « **Quelle mise en pratique des idées présentes dans le Pacte pour un enseignement d'excellence ?** ». Effectivement, il y a une réelle demande de savoir quelle sera la mise en œuvre des propositions faites. Il y a un manque d'information concernant les moyens alloués, le financement, les priorités... Quelle sera la répartition des moyens en termes humains, financiers et structurels ?

Les parents souhaiteraient **une réelle communication** auprès des partenaires de terrain pour susciter l'adhésion et mettre en place le projet ensemble afin d'en permettre la réussite. L'implication du terrain, parents et enseignants, semble primordiale. Les parents se considèrent comme des acteurs à part entière du projet.

De manière générale, il y a aussi des questions sur le phasage et la **mise en œuvre progressive** du projet. La durée de la mise en place fait que les parents se demandent si ce seront leurs enfants ou leurs petits-enfants qui bénéficieront du nouveau système.

Un autre point soulevé par les parents est la question de la **formation des enseignants** et de la valorisation du métier. Pour permettre la mise en place d'un grand nombre des mesures présentées, il faut revoir la formation initiale des enseignants. Quel dialogue avec le cabinet du Ministre de l'enseignement supérieur à ce sujet ?

**La réorganisation
des rythmes scolaires
annuel et journalier**

Les parents ont des avis divergents concernant les impacts et bénéfices de cette réorganisation des rythmes scolaires qui pose encore beaucoup de questions.

Les évaluations

L'unique épreuve certificative externe en fin de 3^e soulève des inquiétudes. N'est-ce pas trop tard ? Sera-t-il possible d'évaluer les élèves avant ? Pour les parents, il est important de proposer des évaluations régulières afin de s'assurer des acquis de l'enfant et de le motiver à travailler.

La question du redoublement est aussi importante... Qu'en est-il ? Sera-t-il encore permis ?

**Le projet de tronc
commun pluridisciplinaire**

Pourquoi ce tronc commun alors que tous les enfants sont différents ? Il faut penser aux élèves qui préfèrent les filières manuelles. Comment permettre l'épanouissement de ces élèves ? Comment éviter le décrochage scolaire ? Quelle place pour les langues anciennes, le sport et l'art dans ce tronc commun ?

Va-t-il réellement mettre en place une découverte de métiers manuels et un choix de filière réfléchi ? Dans la mise en pratique, quelle possibilité de travail en interdisciplinarité ou par blocs ?

Cette uniformisation de l'enseignement est source de craintes. Certains parents se demandent si cela risque de se faire au détriment des meilleurs élèves.

**L'enseignement
spécialisé et les élèves à
besoins spécifiques**

Dans la pratique, quel sera l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire ? Comment les enseignants y seront-ils préparés lors de leur formation ? Quels sont les impacts pour l'enseignement spécialisé et plus précisément le type 8 ?

La pédagogie

Cet élément essentiel de l'enseignement n'est pas explicité alors que les parents auraient voulu en savoir plus. Quelle place sera donnée à l'utilisation des avancées des neurosciences ? Comment apprendre aux élèves à travailler ? Comment développer le plaisir d'apprendre ?

**La réorganisation du
technique et du professionnel**

Les parents sont d'accord pour dire qu'il faut changer le regard sur le qualifiant, lui rendre sa place et son importance, valoriser les métiers manuels.

Dans cette réorganisation, ce qui inquiète les parents, c'est de perdre une année de qualification vu l'allongement du tronc commun et de devoir faire une année en plus pour accéder aux études supérieures.

Dans le nouveau qualifiant, quels profils de formation seront proposés ? Si le jeune ne s'y retrouve pas, une réorientation sera-t-elle possible ? Quelle différence avec les CEFA ?

**Le décret
inscriptions**

Plusieurs parents se posent des questions sur son avenir. Va-t-il évoluer ? Quelles seront les mesures pour l'inscription en 1^{er} secondaire dans les années à venir ?



... ET DES POINTS PARTICULIÈREMENT APPRÉCIÉS

Dans l'attention portée aux différents éléments de l'avis n°3, certains points ont été agréablement reçus par les parents.

L'obligation scolaire en maternel et le renforcement de la qualité de l'enseignement maternel

C'est essentiel ! La qualité de l'enseignement doit aussi être renforcée en primaire et secondaire en limitant le nombre d'élèves par classe et en permettant le co-titulariat.

L'éducation au et par le numérique

Le numérique est partout dans notre société actuelle, il est important qu'il soit aussi utilisé et valorisé à l'école.

L'intensification du trio remédiation-consolidation-dépassement

Il est important de développer une remédiation de qualité durant le temps scolaire, mais aussi de mettre en place des activités de dépassement selon les besoins de l'élève.

La lutte contre le redoublement et les inégalités

Penser équité plutôt qu'égalité, s'adapter, valoriser les différences, prendre en compte les besoins et projets de l'enfant sont différents moyens pour permettre l'épanouissement de chacun et éviter le redoublement.

Dans ce sens, il est aussi important de permettre l'apprentissage du vivre ensemble afin de créer un climat propice au développement de tous.

L'enseignement spécialisé et les élèves à besoins spécifiques

Un diagnostic précoce des besoins spécifiques, la création du type 8 au secondaire, l'augmentation de l'offre dans l'enseignement spécialisé, l'utilisation de son expertise pour l'intégration sont tous des éléments positivement reçus par les parents.

Le renforcement des savoirs de base et de la langue d'enseignement

Il est essentiel pour les parents que tous les élèves puissent maîtriser le français.

L'apprentissage des langues étrangères

Les parents voient un réel intérêt à commencer cet apprentissage plus tôt que cela ne l'est actuellement. Ils veulent même aller plus loin et débiter ces cours, du moins la découverte de ces langues, dès le maternel. Ils insistent aussi sur l'importance de la maîtrise de la langue par l'enseignant qui, dans l'idéal, devrait être un native speaker.

Un projet d'une telle ambition touche la société dans son ensemble et nous demande de changer notre façon de penser... Sommes-nous prêts ? Les parents consultés sont d'accord pour dire qu'il est temps de mettre en place le changement, de revoir notre système scolaire afin d'améliorer les conditions d'apprentissages de tous.

Alice Pierard

Est-ce l'heure de la participation ?



DOSSIER

J'ai intégré le Conseil général (CG)¹ de l'UFAPEC au moment où les premières phases du Pacte pour un enseignement d'excellence étaient entamées. Cela m'a permis d'apprendre qu'il manquait au CG des représentants de parents de l'enseignement fondamental et dès lors qu'il importe à l'UFAPEC d'adopter en son sein une représentativité. Je suivais déjà avec intérêt l'évolution du Pacte, m'interrogeant sur la faisabilité concrète de faire participer les acteurs au processus de changement. L'idée est bien jolie, mais était-ce pratiquement jouable ? Le parallélisme entre le fonctionnement participatif de l'UFAPEC et la volonté du processus participatif proposé par le Pacte me fait réfléchir ; l'expérience de participation des membres d'une association de parents facilite-t-elle la compréhension du fonctionnement du pacte d'excellence ? L'évolution sociétale est-elle mûre à la participation ? L'implication des associations de parents est-elle à l'école ce que les Groupes d'Achats Solidaires (GAS) sont au commerce ? Avons-nous réellement droit au chapitre dans la réforme souhaitée ? Et sans remettre à demain, j'ai accepté d'intégrer l'UFAPEC comme j'accepte de m'investir dans une AP ; je ne tiens pas à « attendre de voir », je désire participer là où ma place est possible.

De l'intérieur, je découvre des hommes et des femmes de tous âges, d'avis différents, passionnés et impliqués. Je réalise la charge d'énergie investie et le rôle concret de l'UFAPEC dans l'élaboration de l'avis n°3. Mais force est de constater la difficulté de mettre en œuvre la démarche participative du Pacte. Les obstacles ne me semblent pas réellement être ceux sur lesquels j'avais misé (confrontation de points de vue divergents). Par contre, j'ai été surprise par la richesse de la déstabilisation qu'introduit la méthodologie du processus participatif. Il m'a semblé percevoir, lors des discussions informelles entre parents, des réunions régionales organisées par l'UFAPEC ou même des débats au sein du CG, une implication nouvelle et des questions sociétales capitales.

En effet, après deux ans de travail et lors de la dernière étape du dispositif de participation (phase 4), la consultation des acteurs révèle d'intéressantes questions de société. Cette méthodologie est peu habituelle et a dû se mettre en place en un temps record (probablement trop rapidement ?). Comment demander l'opinion de chacun sur un avis de 329 pages dans un domaine aussi complexe et compilant des heures de négociations des acteurs de différents horizons ? Comment transmettre une information quand elle n'est ni publicitaire, ni journalistique, qu'elle ne fait pas office de loi et qu'elle souhaite la participation gratuite des citoyens ?

L'UFAPEC a proposé une synthèse écrite de l'avis, un questionnaire en ligne ainsi qu'une présentation orale suivie de débats dans plusieurs villes. En quelques jours, 1275 questionnaires ont été complétés et plus de 200 personnes ont participé aux réunions/débats (une démonstration claire que la mobilisation est réaliste). Et à la veille de remettre son communiqué de presse

concernant l'avis n°3, le CG de l'UFAPEC a fonctionné en privilégiant la prise de décision par consentement pour rédiger collectivement ses remarques. Cette séance/expérience fit bien transparaître l'effervescence qu'implique le processus. Des questions cruciales ont été soulevées ; la légitimité de la représentativité, le choix rédactionnel du communiqué, l'écart entre « l'intégration des remarques venant du terrain » et l'interprétation nécessaire à la retranscription, etc. Une approche nouvelle du fonctionnement de travail est consciemment engagée.

Si l'avis n°3 n'est pas applaudi unanimement, je me réjouis personnellement du développement humain et social que les citoyens démarrent. L'un des risques d'emprunter la voie de la consultation ou du processus participatif est probablement la lenteur. Mais même si on va plus vite seul, n'est-il pas plus intéressant d'aller plus loin ensemble ? Et pour préparer l'école de demain, peut-on se permettre de laisser des acteurs à quai ?

Les réactions face à cet avis sont classées du « Oui, mais » au « Non, sauf si » en passant par des déclinaisons subtiles basées sur le contenu de l'avis. Mais il me semble intéressant de ne pas négliger un élément de la forme qui finalement a fait unanimité : réclamer plus de temps pour ajuster le travail et, oserais-je penser, s'ajuster au travail.

Anne-Sophie Vanbléricq,
membre du Conseil Général



© B. Lories - Réalisation d'élèves de première secondaire de l'Institut Sainte-Marie de Huy.

¹ Le Conseil général est l'assemblée générale de l'UFAPEC.



Position de l'**UFAPEC**

relative au projet d'avis n°3 du Groupe central

Démarche et processus de validation

Afin de répondre au projet d'avis n° 3 que le Groupe central du Pacte pour un Enseignement d'Excellence a communiqué le 2 décembre dernier, l'UFAPEC a consulté les parents du réseau de l'enseignement catholique, pour récolter leurs impressions et inquiétudes. D'une part, l'UFAPEC leur a proposé de répondre à un questionnaire en ligne, du 15 décembre au 10 janvier pour lequel nous avons reçu 1275 réponses.

D'autre part, quatre soirées d'échanges d'informations et de discussions ont été organisées qui venaient ainsi compléter les informations issues du questionnaire. Elles ont eu lieu à Remouchamps, Ganshoren, Erpent et Enghien et ont rassemblé plus de 200 personnes représentant les parents.

Ces réunions ont été suivies par les membres de notre Conseil général qui ont rédigé et approuvé le texte ci-dessous en leur séance du 30 janvier.

Analyse globale

Se contenter du statu quo de la situation actuelle serait inacceptable pour tous ; l'importance du redoublement, du décrochage, de la relégation et du mal-être général de tous les acteurs – y compris celui des élèves et de leur famille – réclament une grande réforme. Les objectifs généraux poursuivis par le Pacte (la préparation de l'Ecole du XXI^e siècle), mais aussi l'**esprit participatif et constructif** qui se dégage de l'avis n°3 sont salués par les parents.

Voici, pour commencer, quatre sujets qui ressortent de l'analyse globale des avis des parents :

1. **L'établissement d'un dialogue constant et constructif** est indispensable à l'adhésion au Pacte et facilitera la phase de transition. Soutenir la poursuite du processus participatif et d'amélioration continue est primordiale.
2. Une autre question transversale, l'inquiétude quant à la réelle volonté affichée d'un changement et les investissements financiers adéquats qui lui seront effectivement attribués. Nous demandons que tous **les moyens nécessaires** (financiers, humains, pédagogiques) soient concrètement établis et dégagés pour arriver aux objectifs annoncés en un minimum de temps. Ne pas le faire serait afficher un manque de volonté politique d'aboutir.
3. Pour accroître la cohérence systémique, nous insistons pour que **le Pacte percole également vers d'autres ministères ou instances** intimement liés à la vie scolaire : la formation initiale des enseignants (indispensable à renforcer pour la réussite du Pacte), l'enseignement supérieur, celui de promotion so-

ciale, la santé, le handicap, l'aide à la jeunesse, les sports, la culture, les écoles de devoirs, etc.

4. Il nous semble adéquat de ne pas oublier les trois dernières années de l'enseignement général qui préparent aux études supérieures et notamment à l'université. Nous demandons de réfléchir à une meilleure transition entre l'enseignement général et les études supérieures.

Spécifiquement

Dans l'avis n°3, les parents ont été attentifs aux aspects humains et relationnels.

Les points particulièrement appréciés sont :

- Le renforcement de l'encadrement et de la fréquentation à l'école maternelle.
- Le renforcement des savoirs de base et de la langue d'enseignement.
- L'intensification et la généralisation du trio Remédiation - Consolidation - Dépassement.
- Davantage de considération pour les spécificités des besoins des enfants et diagnostiquer les difficultés le plus tôt possible.
- Davantage de considération pour la relation de partenariat famille-école en donnant une place adéquate et responsable aux premiers éducateurs de l'enfant. Accroître le fonctionnement des conseils de participation et avoir des contacts de terrain mesurant l'avancement de la mise en œuvre dans chaque école sont des pistes constructives.
- Davantage de considération pour l'évolution de l'enfant sans négliger les évaluations certificatives.
- Davantage de considération pour l'éducation aux choix (développement d'une approche orientante...)
- La prise en compte des différentes formes d'intelligence par l'introduction d'un caractère polytechnique et pluridisciplinaire du tronc commun.
- L'intégration des nouvelles pédagogies et des neurosciences est un plus pour les enfants, leur offrant une approche pédagogique diversifiée et différenciée.
- Volonté de faire évoluer l'institution scolaire vers un lieu d'apprentissage progressif de la démocratie et du travail collaboratif (p.ex. travail collaboratif des profs).
- Davantage de considération pour adapter l'école à la vie (utilisation et apprentissage des et aux nouvelles technologies).
- L'évaluation formative des enseignants, l'autonomie, la formation et le soutien administratif des directeurs contribueront à renforcer le leadership de ces derniers.
- Création du type 8 en secondaire.
- L'augmentation de l'offre dans l'enseignement spécialisé aura un impact positif sur le transport scolaire.

**Les points qui nous posent problème :**

- La durée de la mise en œuvre est telle que le Pacte ne va pas directement toucher les élèves actuels. C'est un des freins à l'adhésion des parents. Un besoin urgent apparaît donc : identifier un calendrier des actions concrètes qui pourraient déjà les concerner.
- La faible ambition de l'apprentissage des langues étrangères. Les parents voient l'intérêt de débiter ces cours dès les maternelles. Ils souhaitent aussi une reconnaissance officielle de l'immersion.

Les points qui nous divisent :

- Nous nous posons la question de l'utilité de l'allongement du tronc commun jusqu'à l'âge de 15 ans et demandons des modalités supplémentaires afin d'éviter les conséquences directes de cet allongement :
1. Le risque de décrochage scolaire plus grand (cet allongement pourrait décourager les jeunes).
 2. Le raccourcissement des parcours qualifiants dévalorise celui-ci.
 3. Comment les enseignants géreront-ils des niveaux complètement hétérogènes afin de tirer le meilleur de tous les élèves et qu'ils s'épanouissent ?
 4. L'absence d'option dans le tronc commun.
- La réorganisation de l'année scolaire et de la journée (rythmes scolaires).

Les points qui soulèvent inquiétudes et questionnements :

- Le manque d'information quant à l'organisation du qualifiant et du professionnel, et fusion en un seul qualifiant, et notamment de la 7^e professionnelle.
- La formation initiale des professeurs.
- Le flou des aménagements raisonnables et le devenir du spécialisé.

- Le réalisme du financement.
- L'unique épreuve certificative externe en fin de 3^e.
- La manière dont se réalisera l'intégration des enfants à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire.
- La nécessité d'une collaboration franche entre tous les acteurs dans le cadre du dossier d'accompagnement de l'élève.
- La crainte de parcelliser l'ensemble du Pacte lors de sa mise en œuvre.
- L'indispensable adhésion des acteurs du Pacte (information, travail sur la base...) permettrait d'augmenter la confiance en celui-ci.
- Les gouvernements futurs devront s'inscrire dans la continuité.
- Le décroisement et le recentrage de l'enseignement spécialisé ne doivent pas empêcher de garder un œil attentif sur l'individualisation des aménagements raisonnables aux besoins spécifiques.
- La construction et la rénovation des infrastructures scolaires doivent rester une priorité.

En conclusion,

L'UFAPEC est d'accord avec l'esprit et l'ambition du Pacte. Dans ce cadre nous donnons un avis favorable avec de nettes réserves fondées sur nos questionnements et les nombreuses zones d'ombre : phasage, grille horaire du tronc commun, détails pratiques de l'opérationnalisation....

Nous invitons le gouvernement et tous les responsables politiques présents et futurs à avoir l'audace de faire aboutir ce Pacte en tenant compte de nos remarques.

**Soutenez l'UFAPEC en versant une cotisation !**

Si vous êtes un particulier, versez le montant de 10 € ou de 20 € (cotisation de soutien) au numéro de compte BE 11 2100 6782 2048 en nous communiquant vos coordonnées, votre numéro de téléphone, votre adresse électronique et le nom de votre école.

Vous pouvez également faire cette demande via notre site, par téléphone ou par e-mail.

Vous bénéficiez alors :

- d'un abonnement à notre revue trimestrielle « Les Parents et l'Ecole » pendant 1 an à partir de la date de paiement ;
- de l'envoi de nos Nouvelles web et Info Flash ;
- d'un accès personnel à l'espace-membre du site de l'UFAPEC ;
- de l'envoi courriel (gratuit) ou postal (payant par page) de documents ;
- un suivi personnalisé de vos questions ou demandes.

Attention : l'affiliation individuelle s'étend pendant 12 mois à partir de la date du paiement.

Une affiliation individuelle à 20€ propose une couverture plus étendue, n'hésitez pas à nous contacter au 010/42.00.50.

Pour affilier votre Association de parents,

versez le montant de 30 € au numéro de compte BE 11 2100 6782 2048 avec la mention « affiliation 2016-2017 » + nom et code postal de l'école en précisant fondamental ou secondaire. Votre affiliation couvrira l'année scolaire en cours (du 1^{er} novembre au 31 octobre).

Vous bénéficierez :

- d'un abonnement d'un an à notre revue trimestrielle « Les Parents et l'Ecole » pour le président, le secrétaire et le chargé de relations UFAPEC ;
- d'un accès personnel à l'espace-membre du site de l'UFAPEC pour le président, le secrétaire et le chargé de relations UFAPEC ;
- de l'envoi de nos Nouvelles web et Info Flash à tous les membres de l'AP qui nous ont communiqué leur adresse courriel ;
- d'un soutien spécifique pour des conférences, des médiations ;
- de l'accès à l'assurance responsabilité civile vis-à-vis de tiers et dommages corporels.

En tant que responsable d'AP, vous pouvez aider l'UFAPEC ! N'hésitez pas à proposer l'affiliation individuelle aux parents de votre école.



Quelle place pour l'enseignement sp

Nous vivons dans une société de plus en plus inclusive. Dans le respect de la convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées¹, beaucoup de choses sont mises en place à différents niveaux pour permettre une meilleure intégration des personnes handicapées dans les loisirs, le monde du travail, etc.

Au niveau de l'enseignement, des projets se mettent en place depuis toujours dans certaines écoles, grâce à la volonté des enseignants, des directions ou sous l'impulsion des parents. Depuis 2009, l'intégration d'élèves à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire bénéficie d'un cadre légal² et prend de plus en plus d'ampleur, répondant aux demandes des familles et permettant une réelle collaboration entre écoles ordinaires et spécialisées. En parallèle, de plus en plus d'aménagements raisonnables sont mis en place dans les écoles pour accueillir ces élèves.

Dans ce cadre prônant l'inclusion des personnes handicapées, quelle est la place de l'enseignement spécialisé ?

De plus en plus d'intégration

Les derniers chiffres reçus de la part du cabinet de la Ministre de l'éducation fin 2016 annoncent qu'il y a actuellement 3066 élèves en intégration. Il y a chaque année de plus en plus de demandes et de projets mis en place.

Comme explicité dans une analyse³ sur le sujet, nous remarquons à l'UFAPEC que notre système scolaire est déjà bien avancé en matière d'inclusion, mais qu'il y a encore du travail. Il y a beaucoup de bénéfices pour tous les partenaires concernés, mais aussi encore des freins. Il faut continuer à progresser dans cette voie ! « L'évolution vers une école inclusive est réellement entamée depuis 2009, mais il y a encore du chemin à faire. Le regard sur le handicap est en train de changer et l'intégration scolaire y joue beaucoup, permettant une pleine participation et une insertion sociale de l'élève à besoins spécifiques dans le respect de la différence. L'ouverture, la bonne volonté de l'équipe éducative reste un facteur fondamental de la réussite des projets d'intégration. Dans ce sens, les directions auraient un rôle à jouer pour inciter, motiver et permettre la formation de leurs équipes afin d'entrer dans la dynamique d'une école inclusive.⁴ », déclare Patrick Lenaerts, secrétaire général adjoint à la Fédération de l'Enseignement Secondaire Catholique (FESec)

Un Pacte pour l'inclusion

L'optique présente dans l'avis n°3 du Pacte pour un enseignement d'excellence est celle d'une inclusion des élèves à besoins spécifiques : aménagements raisonnables, *pass inclusion*, évaluation régulière des besoins de l'enfant, justification de l'orientation dans l'ensei-

gnement spécialisé, diminution du nombre d'élèves dans cet enseignement. Nous pouvons aussi percevoir dans les points du Pacte concernant l'enseignement spécialisé et les élèves à besoins spécifiques l'importance d'une réelle collaboration entre enseignements ordinaire et spécialisé : pôles territoriaux pour l'intégration, créations d'implantations spécialisées au sein de l'enseignement ordinaire.

Nous pensons comme Patrick Lenaerts, que dans la pratique, « il faut bien penser cette prise en charge d'élèves à besoins spécifiques dans l'ordinaire. Dans le cas contraire, on pourrait faire n'importe quoi... J'ai envie de dire que toutes ces intentions nous intéressent, elles sont séduisantes et forment un tout, ça n'a pas de sens de n'en faire que l'une ou l'autre. Il faudra être prudent et voir comment on envisage de les opérationnaliser, selon quel phasage et quel timing.⁵ ».

Des pôles d'intégration

L'avis n°151 du Conseil supérieur de l'enseignement spécialisé (CSES) et l'avis n°3 du Pacte pour un enseignement d'excellence évoquent tous deux la mise en place de pôles d'intégration, centres de ressources territoriaux, afin de coller au plus juste aux besoins des élèves et d'accompagner activement et concrètement les établissements ordinaires accueillant des élèves à besoins spécifiques.

PARI

Les Pôles Aménagements raisonnables et Intégrations (PARI) émanent d'un projet pilote mené par la FESec. En septembre 2016, cinq pôles, répartis dans les différents diocèses, ont vu le jour. Ces pôles sont reliés à des établissements de l'enseignement spécialisé ayant développé une expertise en matière d'intégration. L'idée est de répondre au besoin de souplesse dans l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire et de mutualiser les périodes accordées dans le cadre de l'intégration. Les PARI ont pour mission d'accompagner et soutenir la mise en place d'intégrations et d'aménagements raisonnables en informant, facilitant les échanges, etc. A terme, les PARI pourraient devenir de véritables centres de ressources pour la prise en charge des élèves à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire.

¹ Convention relative aux droits des personnes handicapées du 23 mars 2009, <http://www.un.org/french/disabilities/default.asp?id=1413>

² Décret du 3 mars 2004 organisant l'enseignement spécialisé modifié par le décret du 5 février 2009 relatif à l'enseignement intégré, http://www.gallilex.cfwb.be/fr/leg_res_01.php?ncda=28737&referant=101

³ PIERARD Alice, *L'intégration scolaire des élèves à besoins spécifiques : six ans après le décret, où en est-on ?*, Analyse UFAPEC N°08.15, juin 2015.

⁴ Idem, p. 10.

⁵ Interview de Patrick Lenaerts au Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique (SEGEC) le lundi 13 février 2017.



Spécialisé dans une école inclusive ?

Au sujet des PARI, Patrick Lenaerts explique leurs motivations et leur mode de fonctionnement : « On est convaincu que la question des aménagements raisonnables s'impose à nous, ça doit avancer. L'intuition de la FESeC, ça a été : « il faut utiliser l'expertise développée dans l'enseignement spécialisé pour accompagner les élèves en situation de handicap dans l'ordinaire ». On a lancé un appel à projets auprès de nos établissements. Le critère, c'était d'avoir des établissements volontaires et ayant déjà une vraie expérience de l'intégration. On a dans chaque pôle créé une fonction de coordination autour d'un profil type et d'une lettre de mission détaillée. L'idée, c'est que si une école ordinaire est confrontée à une demande d'aménagements raisonnables, elle peut demander un coup de main, des conseils à l'établissement d'enseignement spécialisé. Le projet se construit au fur et à mesure. Nous espérons bien évidemment en retirer des éléments nous permettant de mieux construire l'école plus inclusive de demain »

Une expertise non négligeable

Une école inclusive ne signe pas la fin de l'enseignement spécialisé. Celui-ci a une expertise à apporter pour aider l'enseignement ordinaire à accueillir et accompagner les élèves à besoins spécifiques. Cela est exploité dans la mise en place des projets, mais peut s'élargir à travers un soutien à la mise en place d'aménagements raisonnables, d'un partage d'expériences, d'une plus grande communication entre enseignements ordinaire et spécialisé.

De plus, l'enseignement spécialisé a toute sa raison d'être concernant les élèves à besoins spécifiques pour lesquels tous les moyens mis en place dans l'enseignement ordinaire, dès le maternel, ne leur permettraient pas d'évoluer de manière significative. Dans ce cas, le dispositif d'encadrement prévu dans l'enseignement spécialisé s'avèrera mieux adapté au vu de la qualité et de la spécificité de son équipe pluridisciplinaire.

Nous pensons réellement que « L'école doit devenir un des leviers pour une société inclusive (p.ex. changer les mentalités collectives sur l'ouverture à la différence). Cela ne pourra se faire :

- qu'en veillant à ne pas opposer l'enseignement ordinaire et l'enseignement spécialisé comme des milieux tantôt inadapté pour l'un et discriminant pour l'autre, mais bien en les rapprochant, tant que faire se peut, à la poursuite d'un même objectif en toute complémentarité ;
- qu'en renforçant les partenariats, les ponts avec tous les acteurs de la société.⁶ »

Dans ce sens, nous demandons de maintenir et favoriser l'intégration dans l'enseignement ordinaire en faisant les propositions suivantes :

- « rester vigilant dans le processus d'intégration en développant des stratégies favorisant les relations sociales et l'acceptation des enfants porteurs d'un handicap ;
- rester dans une logique de libre adhésion des différents partenaires (parents, enfants, école du spécialisé ET école accueillante). L'intégration est un libre choix des parents dans l'intérêt de l'enfant et de son projet de vie ultérieur ;
- encourager les formules d'activités mixtes, à l'école ou hors école selon les possibilités, pour changer les regards sur la différence et favoriser l'insertion de tous. Le mieux est d'informer et de créer des collaborations dès le plus jeune âge, afin d'éviter l'écueil des préjugés ;
- favoriser l'intégration sociale des élèves à besoins spécifiques.⁷ »

Il va de soi que, pour une réelle école inclusive, la formation initiale et continuée des enseignants doit les préparer à repérer les éventuels besoins spécifiques des élèves et à les accompagner tout au long de leur scolarité.

Définition de l'école inclusive

C'est une école pour tous qui :

- pratique un enseignement différencié ;
- met en œuvre des relations de partenariat entre les niveaux d'enseignement (maternel/primaire/secondaire, ordinaire/spécialisé) ;
- s'adapte à l'évolution de la population et aux changements que celle-ci implique ;
- est composée de professionnels formés à l'observation des élèves pour identifier leurs ressources et leurs besoins ;
- est composée de professionnels capables de s'impliquer dans une démarche de réflexion (seul et/ou en équipe), de remédiation orthopédagogique ;
- met à profit le travail en partenariat des professionnels de l'enseignement : pouvoir recourir au(x) « spécialiste(s) » qui répond(ent) le plus adéquatement à la problématique rencontrée ;
- développe des parcours d'apprentissage en fonction des aptitudes, des ressources, des difficultés et des déficiences rencontrées chez les élèves ;
- traduit en gestes professionnels éducatifs les stratégies d'apprentissages déterminées pour tenter de répondre au mieux aux besoins des élèves ;
- offre au personnel éducatif un cadre de formation continue, adapté aux objectifs de chaque établissement ;
- détermine l'offre d'enseignement en fonction de la structure d'accueil (ressources humaines et matérielles) dont elle dispose visant une adéquation maximale aux besoins des élèves.



© Ecoles les Chardons et Sainte Lutgarde

⁶ Vers une école inclusive - Avis n°151 du Conseil supérieur de l'enseignement spécialisé, 2016, http://www.enseignement.be/index.php?page=23827&do_id=12713&do_check=

⁷ Mémoire UFAPEC 2014, p. 18.

⁸ Vers une école inclusive - Avis n°151 du Conseil supérieur de l'enseignement spécialisé, 2016, http://www.enseignement.be/index.php?page=23827&do_id=12713&do_check=

L'école et l'alimentation saine

On peut se réjouir de voir la malbouffe remise en question, mais on peut aussi s'interroger : manger sainement, est-ce accessible à toutes les familles ? Et l'école, peut-elle, sans se substituer aux parents, contribuer à réduire les inégalités ?

Si la malbouffe a encore de beaux jours devant elle, tout spécialement chez les jeunes, les messages de santé publique sont unanimes : il faut une alimentation saine pour rester en bonne santé. On pense évidemment à la pyramide alimentaire et aux «cinq fruits et légumes par jour».

MALNUTRITION ET RISQUES DE SANTÉ PUBLIQUE

L'alimentation est un des déterminants majeurs de la santé. Or, ce qui est inquiétant, c'est que la malnutrition touche de plus en plus de familles. Aujourd'hui, plus d'une personne sur cinq est menacée « dont 5,9 % en situation de privation matérielle sévère, soit plus de 650.000 personnes. »¹

Vivre dans la pauvreté dans nos pays post-industrialisés, c'est d'abord manger des aliments de mauvaise qualité et transformés par l'industrie agroalimentaire, manger de façon déséquilibrée et trop manger. La malbouffe ne coûte pas cher, mais elle impacte directement la santé des plus pauvres ! Cette malnutrition est associée à une augmentation inquiétante du surpoids et de certaines maladies.

POURQUOI MANGE-T-ON DÉSÉQUILIBRÉ QUAND ON EST PAUVRE ?

Marie-Hélène Meurice, médecin et présidente des Restos du Cœur à Liège, a identifié les causes principales d'une mauvaise alimentation chez les personnes précarisées. Elle pointe notamment les maigres ressources, l'achat de produits de mauvaise qualité et peu équilibrés, le matériel vétuste, inadapté ou inexistant pour cuisiner, l'inaccessibilité des magasins d'alimentation (beaucoup de ces personnes ne sont pas motorisées, or les supermarchés sont de plus en plus décentrés), le niveau d'éducation en fonction duquel on fait attention ou non à son corps, la souffrance mentale face à laquelle le grignotage fait du bien, manger est une façon d'exister². Pour ces familles usées et en insécurité matérielle, manger sain est très éloigné de leurs préoccupations quotidiennes.

COMPORTEMENTS ALIMENTAIRES ET CLASSES SOCIALES

Vient encore s'ajouter la question des comportements alimentaires qui peut expliquer pour une part l'alimentation déséquilibrée des familles modestes. Lors d'une enquête sur l'obésité, les goûts et les normes alimentaires, la sociologue Faustine Régnier tire les conclusions suivantes :

- la catégorie aisée a intégré et respecte les normes de minceur et de santé avec une alimentation équilibrée.
- la classe moyenne en ascension sociale montre beaucoup de bonne volonté envers ces normes.
- les classes populaires sans espoir d'ascension sociale, conscientes d'un certain hors-jeu, adoptent une position critique vis-à-vis de ces normes et «choisissent» de continuer à manger non-diététique.³



© J. Feron

¹ FIAN Belgium, Manuel Eggen, Le droit à une alimentation adéquate en Belgique. Novembre 20115, p. 2 - http://www.fian.be/IMG/pdf/note_droit_alimentation_belgique_web.pdf

² Journée Alimentation saine pour tous à Liège par le PCS de Liège, le 2 juin 2016

³ Du champ à la table. Philippe Drouin, Comportement alimentaire et appartenance sociale, 11 mai 2010, p. 1 - <http://duchampalatable.inist.fr/spip.php?article78> - Faustine Régnier, Obésité, goûts et consommation. Intégration des normes d'alimentation et appartenance sociale in Revue française de sociologie 2009/4 (Vol. 50) - <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-sociologie-1-2009-4-page-747.htm>



pour tous

DANS LES ÉCOLES

En termes d'alimentation, on l'a vu, tous les élèves ne sont pas égaux. L'école, sans se substituer aux parents, peut-elle contribuer à réduire les inégalités ?

Les repas chauds

Les repas chauds représentent un enjeu social de taille : c'est là, que l'école peut proposer une alimentation saine. C'est là aussi que certains jeunes vont recevoir leur seul véritable repas de la journée. Pour des familles très précarisées ou en difficulté dans le suivi des enfants, le repas est payé par le CPAS.

Le cahier des charges de la Fédération Wallonie-Bruxelles de 2012 va dans le sens de l'alimentation saine⁴ et aujourd'hui la Ministre Schyns veut même aller au-delà : instaurer plus de végétarisme⁵ dans les cantines (moins de viande et poisson dans les menus et plus de légumes).⁶ Mais les repas chauds ne concernent qu'un élève sur cinq et pour les autres ?

Les collations

Les collations sont certainement un levier essentiel sur lequel les écoles peuvent travailler et qui concernent tous les élèves.

Faut-il interdire snacks et sodas dans les boîtes à tartines ? Cela varie d'une école à l'autre et c'est plus difficile à gérer en secondaire. L'essentiel n'est-il pas d'être dans la cohérence éducative et dans une posture d'ouverture envers l'élève et sa culture familiale ?

La malbouffe, l'affaire des milieux défavorisés ? Non, il n'y a pas que dans les familles modestes qu'on fait l'impasse sur les fruits et légumes dans les boîtes à tartines. D'autres familles, pourtant conscientes de l'importance d'une alimentation saine, reconnaissent ne pas, ne plus vouloir se battre avec leur enfant et le laisser décider de sa collation. Pour certains parents, c'est aussi une façon de donner un petit moment de plaisir dans la journée. On touche là à un autre aspect, celui de la question de l'éducation à l'alimentation en famille.

Témoignage d'un ancien directeur

Lorsque j'étais directeur dans le Hainaut, j'ai constaté que les familles précarisées du Quart-Monde mettaient leur point d'honneur à remplir la boîte à tartines de leurs enfants, parfois avec des aliments comme des chips parce qu'ils ont une valeur symbolique et que c'est faire plaisir à leur enfant. En tant que directeur, j'ai introduit le jour de la collation saine avec les fruits offerts par la Région wallonne. J'ai eu des plaintes de parents parce que leur enfant n'avait jamais mangé de fruits. Nous en avons discuté et peu à peu ils ont accepté. Ils étaient même contents : ils étaient déchargés de la collation un jour par semaine. Les enfants étaient contents aussi. Autour de la collation saine et identique pour tous, il y avait un sentiment d'appartenance : on avait tous le même fruit, il n'y avait pas de compétition. Avec les parents, ce n'était pas possible de faire un travail de sensibilisation à l'alimentation saine. Cela ne fait pas partie de leur culture et ils ont bien plus urgent à faire au quotidien.

Lorsque j'étais directeur dans le Brabant wallon, c'était l'inverse. La majorité des parents étaient sensibilisée à une alimentation saine. L'association de parents a même instauré la semaine de l'alimentation saine. Il y avait aussi le jour de la collation saine où, tour à tour, un enfant apportait une collation collective pour la classe. Mais cela a créé des tensions : on avait deux extrêmes, les parents qui achetaient des cakes au prix les plus bas et ceux qui amenaient des plateaux entiers de fruits ou de fromages et créaient une escalade dans la collation saine. On a dû stopper.⁷



⁴ DELCOR, F. (Éd.), *Cahier spécial des charges, Objet : Confection et livraisons de repas dans des collectivités d'enfants de 3 à 18 ans*, n°2012/8651/5, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2012 - <http://www.ciriha.org/images/freepaper/Cahierscharges.pdf>. Voir aussi l'analyse UFAPEC n°24.13, Michaël Lontie, *Les cantines scolaires*, Octobre 2013 - <http://www.ufapec.be/files/files/analyses/2013/2413-cantines.pdf>

⁵ Régime alimentaire excluant toute chair animale (viande, poisson), mais qui admet en général la consommation d'aliments d'origine animale comme les œufs, le lait et les produits laitiers (fromage, yaourts). <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/v%C3%A9g%C3%A9tarisme/81259>

⁶ Commission de l'Éducation du Parlement de la Communauté française. *Compte-rendu intégral*, 28 septembre 2016, pp 17-18 - <http://archive.pfwb.be/100000002049007?action=browse>

⁷ Dominique Houssonloge, Interview d'un ancien directeur d'école fondamental. Novembre 2016



Instaurer le jour du fruit pour partager une collation saine est porteur d'une éducation à une alimentation saine et permet de réduire les clivages. De nombreuses écoles se sont engagées dans cette voie. D'autres ont mis sur pied la culture d'un potager⁸ ou l'organisation de la journée de la pomme ou du potiron. Les enfants, accompagnés de l'équipe éducative, de partenaires et de parents, y sont pleinement acteurs de leur alimentation en passant du champ à la table.

Ces projets demandent une énergie, des compétences et des moyens à l'école qui a déjà bien à faire. Pour soutenir les écoles, outre la mise à disposition d'un cadastre d'opérateurs et d'initiatives, la Ministre veut que la question soit travaillée dans sa globalité et en collaboration avec les PSE (services de Promotion de la Santé à l'Ecole) et les associations de parents d'élèves, en coéducation avec les parents.⁹

Parlons donc des associations de parents ! Beaucoup d'entre elles s'investissent dans des projets allant de l'offre d'un bol de soupe à des actions de sensibilisation. Les AP demandent aussi à l'école d'être en cohérence entre le discours et les produits proposés. Cela concerne notamment les distributeurs de sodas et snacks dans l'enceinte de l'école. La Ministre Schyns a fait également part de sa volonté d'introduire des produits plus sains dans les distributeurs ; on pourrait aussi étendre la vente de produits plus sains comme ceux d'Oxfam impliquant les élèves. Et les camionnettes de glaces ou de gaufres aux portes de l'école, ne peut-on pas aussi faire quelque chose ? Les écoles, les jeunes et les parents y sont-ils prêts ?

L'AVIS DE L'UFAPEC

Elle s'inquiète des inégalités croissantes en matière d'alimentation, tout spécialement pour les familles où de nombreux parents ne savent pas jouer leur rôle sans culpabiliser ou être stigmatisés. Comment arriver à nourrir sa famille quand le coût de la vie est devenu si élevé ? Comment avoir une attitude éducative lorsqu'on n'a pas accès à des produits sains ou lorsque c'est secondaire par rapport à la survie quotidienne ? Peut-on envoyer ses enfants à l'école chaque jour avec « une boîte à tartines saine » quand le porte-monnaie est vide ?

Par ailleurs, l'UFAPEC soutient et promeut l'idée de coéducation école-familles, mais rappelle que cela nécessite au préalable de reconnaître pleinement le parent comme partenaire avec ses compétences propres.

Pour le reste, si nourrir son enfant est d'abord la mission des parents, le rythme des familles a changé et ces dernières délèguent en partie cette responsabilité à l'école. Aujourd'hui, la grande majorité des élèves restent à l'école à midi et l'UFAPEC demande que le temps de midi soit reconnu comme faisant partie intégrante du temps de l'école.¹¹ L'UFAPEC incite aussi les écoles, comme les associations de parents, à renforcer et utiliser le fonds de solidarité pour soutenir une alimentation saine pour tous les élèves de l'école.

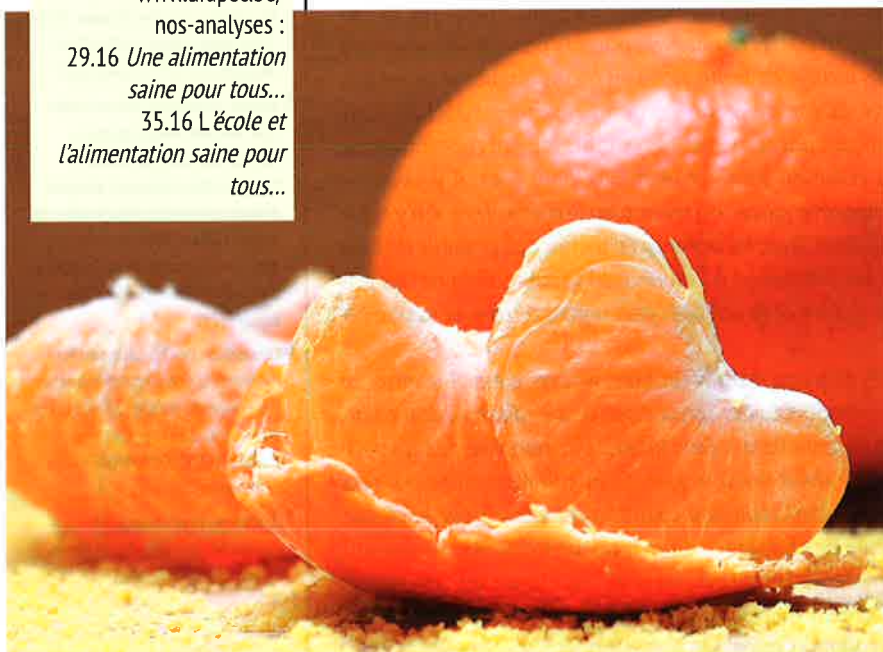
⁸ France Baie, *Potagers à l'école : quelles récoltes sociales ?* Analyse UFAPEC n°2.16, février 2016 - <http://www.ufapec.be/nos-analyses/0216-potagers.html>

⁹ Commission de l'Éducation du Parlement de la Communauté française. Compte-rendu intégral, 28 septembre 2016, op. cit.

¹⁰ <http://www.sudinfo.be/1786803/article/2017-02-12/les-sodas-disparaîtront-des-distributeurs-dans-les-ecoles-secondaires>

¹¹ Aujourd'hui, il y a déjà une intervention de la Communauté française mais pas intégrale. Voir la circulaire pp. 13-14 via le lien [http://www.enseignement.be/hosting/circulaires/upload/docs/FWB%20-%20Circulaire%204516%20\(4739_20130829_093714\).pdf](http://www.enseignement.be/hosting/circulaires/upload/docs/FWB%20-%20Circulaire%204516%20(4739_20130829_093714).pdf). Dans de nombreuses écoles, on demande encore le paiement d'un « droit de table » aux familles. Pour en savoir plus voir encore l'analyse UFAPEC n°24.13, Michaël Lontie, *Les cantines scolaires*, op. cit.

Pour en savoir plus, lire les analyses complètes sur www.ufapec.be/nos-analyses :
29.16 Une alimentation saine pour tous...
35.16 L'école et l'alimentation saine pour tous...



© Pixabay

Manger sainement et acquérir de bonnes habitudes alimentaires dès l'enfance est capital pour la santé. Mais, à côté de cela, le coût de la vie augmente sans cesse tout comme la pauvreté. Manger une nourriture saine et de qualité devient un luxe pour beaucoup de familles. Face à cette réalité, de nombreuses écoles se sont investies depuis longtemps. Actrices de changement, elles contribuent à réduire les inégalités entre élèves avec les moyens du bord. Dîner chaud, bol de soupe, tasse de lait, atelier du goût, potager, journée du fruit, une multitude d'actions qui se vivent au quotidien...

Mais attention à ne pas stigmatiser des produits et des comportements. Les parents restent les premiers éducateurs de leur enfant. S'ils ont parfois des cultures alimentaires différentes ou éprouvent des difficultés, ils ne sont pas pour autant démissionnaires. Les partenaires santé, en tant que professionnels, occupent une place charnière entre l'école et les familles et peuvent aider à mettre sur pied une action globale et efficace.

Dominique Houssonloge



Les transports scolaires, un système encore à améliorer...

Les parents de Clémentine m'ont demandé dans le courant du mois de septembre si c'était normal qu'elle fasse quatre heures de bus par jour et si une évolution était possible. Malheureusement, non... Les cas sont de plus en plus rares, mais certains enfants font encore plus de quatre heures de bus par jour. Cela n'est pas acceptable ! Voici le récit de Mélanie et Jérôme qui se sont démenés pour le bien-être de Clémentine.

Tranche de vie des parents de Clémentine, 7 ans

Avril 2016 : Notre fille Clémentine vient de souffler ses 7 bougies. Enfin, souffler est un grand mot. Notre Clém présente des troubles cognitifs importants, ne parle pas... et ne sait pas encore bien souffler ! Scolarisée dans une école maternelle spécialisée pour troubles du langage, elle apprend à communiquer par signes. Malheureusement, cette école ne convient pas pour l'enseignement primaire de Clémentine.

Parcours du combattant : trouver une école répondant à ses besoins pour son entrée en première primaire. Effectivement, il lui faut une école d'enseignement spécialisé de type 2¹ proposant un encadrement intégrant la langue des signes².

Les écoles les plus proches de chez nous ne le proposaient pas... En continuant nos recherches, nous avons trouvé le centre scolaire Claire d'Assise à Bouge. A 30 kilomètres de notre domicile, c'est l'école la plus proche répondant à ses besoins. Seul petit hic, sa situation géographique est diamétralement opposée à nos boulots...

Juin 2016 : Clémentine est inscrite, on visite l'école. Génial ! Toute l'équipe a l'air super ! Et l'horaire ? Ouverture de l'école à 8h30, début des classes à 9h et fermeture à 16h. Ok, et la garderie ? Ah, pas de garderie... Une solution à me proposer ? Bien sûr : le transport scolaire ! Parfait, on inscrit Clémentine. C'est gratuit et on vient la chercher juste en bas de chez nous, c'est très pratique. A quelle heure ? Ça dépend du nombre d'enfants et de leur adresse donc aucune info avant fin août...

Fin août 2016 : On va enfin savoir à quelle heure le bus viendra chercher et ramènera Clémentine. Le matin : départ à 6h45 ! Pardon ? Vous avez dit 6h45 ? Mais elle ne commence qu'à 9h... Et le retour ? 18h ! Donc on fait vite le compte. Deux heures de bus le matin avant de démarrer la journée... C'est trop long ! Cela est déjà difficilement acceptable pour des adultes et encore plus pour des élèves du primaire « ordinaire », alors pour des enfants relevant de l'enseignement spécialisé... C'est compromettre leurs apprentissages dès le début de la journée ! Notre compte n'est pas fini, on rajoute deux heures pour le retour, ce qui nous fait un total de quatre heures de bus par jour ! Inacceptable !

Début septembre 2016 : On bat le rappel auprès de notre entourage. On s'organise pour qu'on puisse la conduire le matin et Mélanie demande à sa direction un aménagement d'horaire afin de commencer plus tard pour pouvoir la conduire elle-même tous les matins.

Fin septembre 2016 : Le changement d'horaire est accepté : ouf et merci ! Mélanie conduit donc Clémentine quatre matins par semaine et Clém rentre avec le bus. Beaucoup plus acceptable pour tout le monde car, épuisée par la concentration et les efforts fournis lors de sa journée, elle y fait une sieste la plupart du temps.

D'octobre 2016 à janvier 2017 : Clémentine s'épanouit dans son école, elle évolue dans ses apprentissages. Cela reste parfois difficile au niveau de notre organisation d'horaires par rapport à la vie professionnelle et familiale, mais nous arrivons à gérer (ouf !). L'impact (financier et organisationnel) de cette démarche est un moindre mal par rapport à l'idée de faire tous les trajets nous-mêmes ou de payer un taxi pour Clémentine. Encore une inconnue pour nous : que vit Clémentine dans le bus ? Elle ne sait pas encore exprimer ce genre d'informations ;)

Septembre 2017 : Nous rêvons que les choses s'améliorent encore, que les trajets soient limités à une durée raisonnable, compatible avec les apprentissages de chaque enfant...

Pour Clémentine et les (encore trop nombreux) autres enfants concernés, l'UFAPEC demande une amélioration des conditions de transport scolaire :

- « fournir aux enfants présents dans les bus scolaires de l'enseignement spécialisé un confort minimal, une moindre durée de trajets et un accompagnement de qualité ;
- donner les moyens, budgétaires et autres, aux acteurs concernés (SRWT-TEC, personnel d'accompagnement) permettant de respecter les normes en terme de transport scolaire ;
- définir une « job description » de chaque maillon (parents, école, TEC, SRWT, ministère...);
- sortir l'enseignement spécialisé du système d'enveloppe budgétaire fermée. La spécificité des élèves concernés demande une adaptation spécifique et régulière des services, liée à la réalité du terrain ;
- améliorer l'encadrement, prévoir un accompagnateur formé dans chaque véhicule et le remplacement des absents ;
- disposer d'un nombre suffisant de bus adaptés afin de répondre à la demande des élèves à mobilité réduite ;
- ajuster l'offre d'enseignement spécialisé afin de mieux répondre aux besoins ;
- confier aux commissions zonales de transport, une mission d'arbitrage pour l'attribution des places de transport du spécialisé.³ »

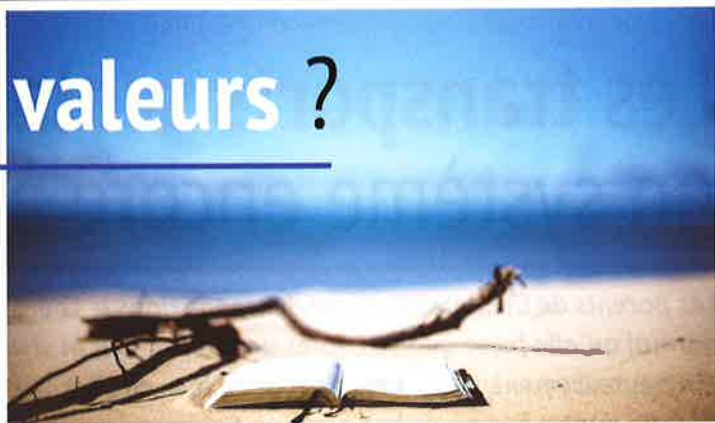
Mélanie et Jérôme, parents de Clémentine
Propos recueillis par Alice Pierard

¹ Le type 2 est destiné aux élèves présentant un retard mental modéré ou sévère.

² Nous attirons ici l'attention sur une autre problématique que celle des transports scolaires, celle de la typologie de notre enseignement spécialisé. Les besoins spécifiques des élèves sont parfois complexes et des troubles peuvent être associés. Ce qui fait que les profils des enfants ne correspondent pas strictement aux huit types de l'enseignement spécialisé.



Vous avez dit valeurs ?



Quand on interroge les différents acteurs de l'enseignement catholique sur sa spécificité, la réponse ne se fait pas attendre : ce sont les valeurs telles que l'accueil, la tolérance, la solidarité, l'ouverture, le pardon, le souci des plus faibles... Tout cela est juste et bon, évidemment. Surgit alors une nouvelle question : toutes ces valeurs humanistes ne sont-elles pas tout autant cultivées dans les autres réseaux et, en dehors du monde de l'enseignement, par bon nombre d'hommes et de femmes partageant d'autres convictions philosophiques et religieuses ? Et c'est du bonheur pour un vivre ensemble harmonieux que de voir pratiquer ces valeurs, patrimoine commun de l'humanité.

Mais alors, où se niche le fondement des valeurs que nos écoles catholiques tentent de promouvoir et de vivre ? Quelle en est la source vive ?

La position du SeGEC par rapport au projet de Pacte pour un enseignement d'excellence le souligne d'emblée : « *Préserver les principes de liberté d'association et d'enseignement comme conditions d'amélioration de la qualité de l'enseignement dans la valorisation de la diversité des projets et des traditions éducatives.* »

J'invite donc à nous rendre à la source de notre propre tradition éducative : l'Evangile et la personne du Christ. Ces valeurs humaines, Jésus, suivi par ses témoins, les a assumées de façon radicale, affirme le texte « Mission de l'Ecole chrétienne » (p. 18).

Se mettre à l'école du Christ peut étonner et surprendre par sa manière radicale de vivre et de prôner ces valeurs, elles sont de l'ordre de l'excès et de la démesure.

- Ainsi, disait-il, pardonnez jusqu'à septante fois sept fois, offrant sans cesse une nouvelle chance à celui qui a commis une erreur ou s'est égaré en chemin. (Matthieu 18)
- Ainsi, disait-il, manifestez de la bienveillance envers ceux qui vous veulent du mal, au-delà de la vengeance implacable, refusant d'entrer dans la spirale de la violence. (Luc 6)
- Ainsi, disait-il, reconnaissez même chez le plus tordu ou chez celui dont on n'a plus rien à attendre qu'au fond de son cœur un trésor est enfoui, que rien n'est perdu à tout jamais. (Luc 19)
- Ainsi, disait-il, accueillez sans a priori et prenez le temps d'écouter patiemment l'autre pour tenter de le comprendre et ensuite lui ouvrir des chemins inespérés. (Matthieu 15)

A relire ces paroles de feu, chacun de nous a sans doute gardé en mémoire des petites scènes de vie à l'école

où, pour reprendre les mots de saint François de Sales, la mesure de l'amour est d'aimer sans mesure.

« Mission de l'Ecole chrétienne » poursuit dans ce sens : *A ces valeurs, Jésus leur a donné, jusqu'à travers sa mort et sa résurrection, une force particulière.*

On pourrait, dans le climat actuel de nos sociétés, penser en effet que suivre à l'école le chemin de l'Evangile du Christ jusqu'à l'extrême de l'amour est un signe de faiblesse. Ne serait-ce pas le contraire ? Car il en faut de la force et du courage pour pouvoir accueillir tout élève et tout collègue quel qu'il soit et quoiqu'il vaille, lui pardonner du fond du cœur, lui être solidaire en actes et donner sa vie pour lui sans nécessairement attendre de retour. Cette force, les anciens la nommaient vertu, du latin virtus. Une force qui nous vient d'ailleurs.

Des valeurs vécues deviennent ainsi des vertus. Toujours dans la position du SeGEC à propos du projet du Pacte, j'épinglé encore ceci : « *Associer la lutte contre l'échec scolaire à la préoccupation d'une amélioration effective de la maîtrise des compétences de base par le plus grand nombre dans un cadre qui, à l'égard des élèves, combine non seulement des principes de bienveillance mais aussi d'exigence.* »

Bienveillance et exigence ne se retrouvent-elles pas compagnes dans l'Evangile ?

Car si le Christ invite à la bienveillance inconditionnelle, à vouloir le bien de l'autre, à désirer le bien pour l'autre c'est parce qu'il croit que chacun est responsable de sa vie, qu'il peut s'améliorer, progresser, prendre en main sa destinée et tracer son propre chemin. En un mot, il appelle à espérer en chacun capable de croître en humanité, par lui-même et grâce aux autres.

Exigeant, le Christ bienveillant donnait des repères clairs pour baliser la route de la vie, la vraie. *J'ai foi en toi, plus est en toi, fais ceci et tu vivras*, disait-il.

Un chemin d'excellence pour notre œuvre d'éducation...à parcourir pas après pas.

Jacques Piton
Pour la Commission Interdiocésaine
de la Pastorale Scolaire

Comment bien réussir ses échecs et ses succès ?

Charles Pépin nous montre dans cet essai comment chaque épreuve, parce qu'elle nous confronte au réel ou à notre désir profond, peut nous rendre plus clairvoyant, plus combatif, plus humble... Il aborde aussi comment tendre à une authentique réussite.

Comme conférencier et professeur de philosophie au lycée, Charles Pépin est confronté à des entrepreneurs, des salariés, des élèves blessés par leurs échecs ou mauvaises notes comme s'ils n'avaient jamais entendu qu'un être humain a le droit de se tromper. *Nous pouvons échouer parce que nous sommes des hommes et parce que nous sommes libres : libres de nous tromper, libres de nous corriger, libres de progresser.* Après avoir déclaré ainsi notre droit à échouer, l'auteur en relève les bienfaits en s'appuyant notamment sur les revers cuisants de Charles de Gaulle, Rafael Nadal, Steve Jobs, Thomas Edison, J.K. Rowling ou Barbara.

L'échec est source d'expériences, d'apprentissage. Aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, en Finlande ou en Norvège, les entrepreneurs, les hommes politiques et les sportifs mettent en avant les échecs rencontrés en début de carrière. L'erreur est valorisée, c'est la preuve que l'on est audacieux. Alors qu'en France et en Belgique, avoir échoué, c'est être coupable. Et l'auteur de conclure en disant que finalement ce qui transforme une erreur en échec douloureux, c'est la culture, la connotation de l'erreur. Peut-être que si les élèves voyaient les manuscrits raturés de Marcel Proust, ils relativiseraient leur peur devant un sujet de dissertation ou retravailleraient leurs textes avec plus de légèreté et de créativité ?

Vivre l'échec pour éprouver son désir et se rendre compte qu'il est parfois plus fort que l'adversité. Lorsque Michaël Jordan raconte son parcours, il le voit jalonné d'autant d'échecs que de succès. *J'ai raté 9000 tirs dans ma carrière. J'ai perdu presque 300 matchs. 26 fois, on m'a fait confiance pour prendre le tir de la victoire et je l'ai manqué. J'ai échoué encore et encore dans ma vie. Et c'est pourquoi j'ai réussi.*

L'échec comme leçon d'humilité. L'échec ramène au réel, à nos limites et est souvent le point de départ d'une nouvelle aventure créative. Steve Jobs en est un exemple très pertinent. Avant d'être obligé de quitter Apple (société qu'il a créée), Steve Jobs était devenu arrogant et n'écou-
tait plus personne. Pourtant ce licenciement représenta un tournant majeur dans sa vie, il déclara : *Je ne l'ai tout d'abord pas vu comme ça, mais je pense maintenant que le fait d'avoir été renvoyé d'Apple a été la meilleure chose qui puisse m'arriver. Cela m'a libéré, et permis d'entrer dans une des périodes les plus créatives de ma vie... Ce fut un médicament affreux, mais je pense que le patient en avait besoin.*

L'échec comme chance de se réinventer. Nous vivons mal l'échec parce que nous pensons seulement qu'il nous délivre un message négatif sur ce que nous sommes alors qu'il nous interpelle aussi et surtout sur ce que nous pour-

rons devenir. L'auteur cite les tournants de carrières de Charles Darwin, J.K. Rowling et Serge Gainsbourg.

Rater, ce n'est pas être un raté. Trop souvent, l'échec d'un projet devient celui d'une personne. On va avoir tendance à s'identifier à cet échec. Il peut alors devenir paralysant et empêcher toute prise de risque. Or la prise de risque est à l'origine de toutes les belles réussites. Tout l'enjeu de notre existence va être de rendre notre prise de risque, notre liberté de décider la moins angoissante possible. *Apprendre à oser, c'est apprendre à ne pas tout oser, à oser quand il le faut, lorsque les nécessités de l'action exigent ce saut au-delà de ce que nous savons.*

Et l'échec à l'école ?

Pour Charles Pépin, qui a enseigné à des publics très variés, une école qui n'apprend pas les vertus de l'échec à ses élèves ne remplit pas son rôle. Les enseignants devraient se pencher davantage sur les erreurs, les analyser et renvoyer des messages valorisants. *Ils (Ndlr : les élèves) adorent s'entendre dire que jamais personne n'a commis un contresens aussi drôle, qu'ils ont traité un sujet, certes sans rapport avec la question, mais absolument passionnant. Ou tout simplement que c'est « bien tenté ». Ils sont amusés, parfois flattés, jamais humiliés.*

L'école préfère aussi les élèves assez bons partout aux élèves atypiques, brillants dans certaines matières et très faibles dans d'autres. Cette manière de voir les choses est révélatrice d'une vision du monde à questionner. Pour réussir notre existence, on devrait donc ne pas avoir de points faibles, ne pas développer de talents dans certains domaines, être bon partout en appliquant des méthodes sans se tromper. Ne serait-il pas préférable d'apprendre aux jeunes à assumer leur singularité jusque dans leurs forces et leurs faiblesses ? En Finlande et aux Etats-Unis, le système scolaire valorise les atouts des talents de leurs élèves, quelle que soit la discipline en jeu. L'accent y est mis sur la singularité et les lignes de force alors que, dans les conseils de classe français, on souligne davantage les faiblesses d'un élève dans l'une ou l'autre matière, plutôt que ses excellents résultats dans d'autres. Posture qui engendre auprès des élèves une très forte peur de l'échec et bloque leur esprit d'entreprendre.

Nous ne pouvons que conseiller chaleureusement cet ouvrage accessible inspiré d'exemples de la vie de tous les jours pour accompagner toute personne en réflexion sur l'avenir de notre société et de l'école en particulier.



LU POUR VOUS

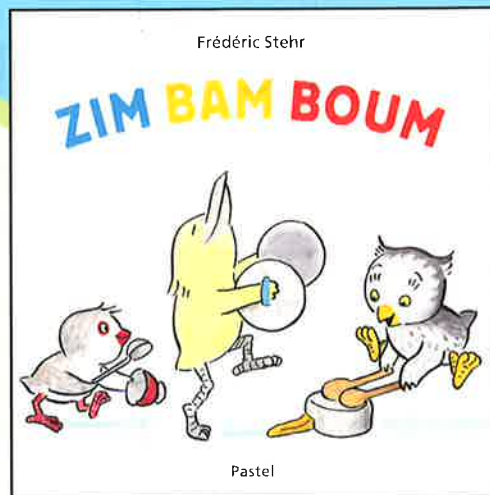
Référence : Charles Pépin -
Les vertus de l'échec -
Allary Éditions - 2016 -
229 pages - 21,40€



Zim, bam, boum...

Frédéric Stehr • Ecole des loisirs • Paris • 2016 •
26 p. • 9.80€ • de 2 à 4 ans

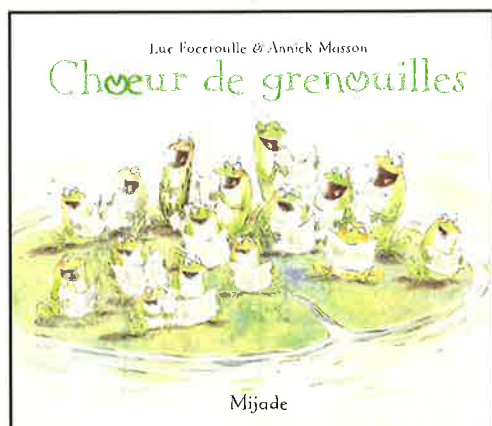
Une casserole et deux cuillères en bois, Bim Bam, Hibou fait de la musique !
Canari, Moineau, Poussin et Corbeau le rejoignent.
Quel bonheur de faire des sons et du rythme avec ce que l'on trouve dans la cuisine.
Deux couvercles de casseroles, Zim Zim, un bol et une louche, Boum Boum.
« Mais qu'est-ce que vous faites ? », demande Grand Hibou.



Chœur de grenouilles

Luc Focroulle et Annick Masson • Mijade • Namur • 2011 • 32 p. •
11 € (version poche année d'édition 2014 au prix de 5,20€) • à partir de 4 ans

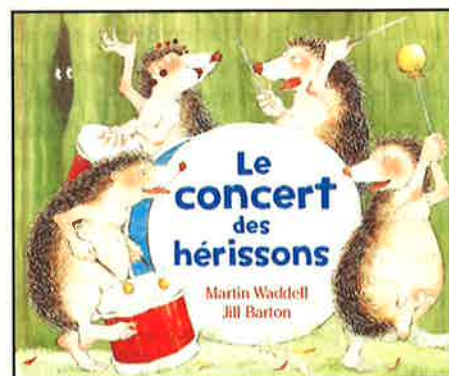
Rejoindre la chorale, c'est le rêve de toutes les grenouilles. Lucie a une voix sublime, mais elle est trop petite. Berta a un physique de cantatrice, mais chante comme une casserole... Les deux amies ne sont pas prêtes à renoncer et sont bien décidées à montrer de quoi elles sont capables. Cette histoire délivre aussi un message de lutte contre les préjugés et les différences en mettant à l'honneur l'amitié.



Le concert des hérissons

Martin Waddell, Jill Barton • Mijade • Namur • 1998 • 32p. • 5,20 € •
à partir de 4 ans

Julien, un petit hérisson, vit dans la forêt. Il décide un jour de fabriquer un tambour et commence à jouer. Simone la hérissonne entend ce bruit et décide à son tour de se confectionner un tambour pour rejoindre Julien. Gaston et René font de même. Bientôt c'est toute la forêt qui résonne au son du tambour.



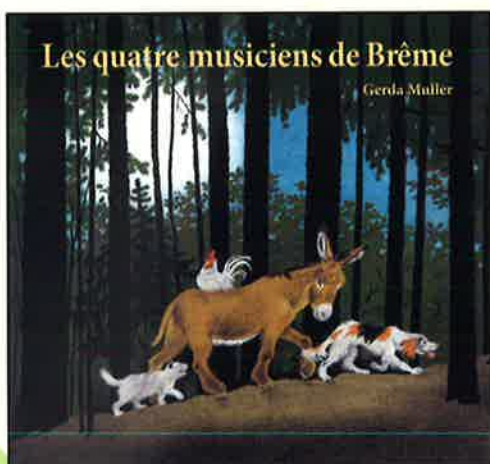
Les quatre musiciens de Brême

Gerda Muller

Les quatre musiciens de Brême

Gerda Muller • Ecole des loisirs • Paris • 2014 • 31 p. • 12.70€ • de 5 à 7 ans

Trop vieux pour travailler, un âne est condamné à mort par son maître. Il décide de s'enfuir pour devenir musicien à Brême, rencontre en chemin un chien, un chat et un coq, trop vieux, eux aussi... et les entraîne avec lui. Ils passeront le reste de leur vie entre amis et en fanfare ! Les frères Grimm ont publié en 1819 cette histoire de bannis qui prennent leur revanche sur une société qui ne veut plus d'eux. Par rapport à nos actualités, rien d'étonnant à ce que cette histoire ait encore du succès aujourd'hui...



Théâtre Jeune Public

Si le petit écran s'est quasi restreint à élire les meilleurs compétiteurs individuels pâtissier, peintre, chanteur, danseur..., le spectacle vivant nous incite à réfléchir collectivement sur notre société et ses dérives.



LEVER DE RIDEAU

THÉÂTRE DANSÉ

Brèves de vestiaire

Cie Le Huit • de 4 à 10 ans • Prix de la Province de Liège

Malgré quelques longueurs, surtout pour les classes maternelles, une représentation qui enchante autour d'un portemanteau design qu'un couple de danseurs exceptionnels s'est approprié.

Caroline Le Noane et Justin Collins sont, tour à tour, en double, complémentarité, complicité, tension, union sur, dans, autour de cette armature métallique qui sera soulevée,

retournée, basculée. Superbe !!!

Sans oublier des éclairages précis et des musiques bien choisies pour parfaire l'ensemble.



© Valérie Burton

THÉÂTRE DIVERTISSANT

Léon Kamae

Cie Gambalo • à partir de 8 ans

Pédagogiquement parlant, le jeune apprenant développera diverses compétences : écouter un bruit, observer et décoder une gestuelle, en déduire l'action ou la situation, enfin se raconter l'histoire de ce fonctionnaire dactylographe qui se retrouve à la rue.

Théâtralement parlant, rien de révolutionnaire. Une bande son certes variée mais banale et sans grande surprise. Des mimes réalisés proprement et classiquement avec de petits clins d'œil complices au public.

Tout cela est plaisant mais stéréotypé.



© Valérie Burton

THÉÂTRE SOCIÉTAL

Des illusions

Cie 3637 • à partir de 12 ans • Prix de la Ministre de la Jeunesse • coup de foudre de la presse

Pour la fête anniversaire des 17 ans d'Emma, les copains-copines doivent se déguiser en ce qu'ils seront plus tard. Fastoche ! Et non... ! D'une anecdote, naît une véritable question existentielle : comment réussir son avenir quand le monde fonctionne mal ?

Avec cette création collective très aboutie, le théâtre à l'école prend tout son sens. En effet, les élèves se rendront compte que l'art vivant d'aujourd'hui est pluridisciplinaire : il allie jeu dramatique, texte poétique, danse et vidéo. Bourrée de trouvailles, la mise en espace est remarquable tant par sa dynamique que son esthétique. Elle n'utilise pourtant qu'un simple plateau incliné. Les ados seront surpris et rassurés de se voir en miroir.



© Nicolas Bomal

Le tribun

Théâtre du Copeau • de 14 à 18 ans

D'accord, il ne s'agit pas d'une pièce à voir un soir en famille pour se détendre, mais d'une judicieuse et éclairante introduction à un cours d'histoire, de sciences humaines ou de littérature pour des élèves de 6^e secondaire, tout nouveaux électeurs.

La diatribe rhétorique et musicale de Mauricio Kagel interprétée avec force et conviction par Patrick Waleffe et Danièle Du Bosch à l'orgue caricature (à peine !) les

discours des Mussolini, Hitler et autres dictateurs d'hier et d'aujourd'hui.

Elle permet aussi de rester attentif et critique vis-à-vis des déclarations démagogiques et populistes se résumant en trois mots (vouloir-pouvoir-émouvoir) de la plupart des personnes engagées en politique.



© Gilles Destexhe

Pour connaître les programmations dans les écoles et les centres culturels :

La CTEJ (Chambre des théâtres pour l'Enfance et la Jeunesse), 321 Avenue de la Couronne, à 1050 Bruxelles. Tél. 02 643 78 80 ou <http://www.ctej.be/>

Pour d'autres critiques : www.ruedutheatre.eu

Isabelle Spriet

23

UFAPEC
LES PARENTS ET L'ÉCOLE - N°94
mars-avril-mai 2017



A vous de jouer !

Voici une sélection de jeux amusants et intelligents pour les petits et les plus grands.

Les Aventuriers du rail

Mon premier voyage

2 à 4 joueurs • à partir de 6 ans • pour une durée de 15 à 30 minutes

Faites vos bagages et montez à bord du train pour réaliser votre premier voyage ! Avec les aventuriers du rail, vous allez construire des parcours de wagons en reliant les villes entre elles. Utilisez les cartes wagons de toutes les couleurs pour créer les voies ferrées indiquées sur votre carte « ticket ». Pour remporter le « Golden Ticket » qui vous fait gagner la partie, vous devez être les premiers à rassembler six tickets réussis. Partez vite à la découverte de l'Europe et devenez un aventurier du rail !



Cortex Challenge

2 à 6 joueurs • à partir de 8 ans • pour une durée de 15 minutes

C'est le moment de prouver à vos amis que vous êtes le plus intelligent ! Résolvez le plus de défis possibles pour rassembler les 4 morceaux d'un cerveau. Tout le monde joue ensemble donc il faut aussi être le plus rapide à trouver la solution ! Vous avez une bonne mémoire ? Vous êtes une personne très observatrice ? Avec Cortex Challenge, c'est l'occasion de faire fonctionner vos méninges en vous amusant !

Mot pour mot

2 à 16 joueurs • à partir de 8 ans • pour une durée de 20 minutes

Bermudes est un jeu coopératif dont la durée d'une manche est déterminée par la capacité des joueurs à retenir leur souffle. Au signal, les joueurs commencent à retenir leur respiration et peuvent alors poser des cartes pour essayer de récupérer des trésors. Mais dès qu'un joueur reprend son souffle, la manche s'arrête et on fait les comptes ! Après 5 manches, si les joueurs cumulent plus de trésors que la sirène, ils gagnent.



Unlock !

2 à 6 joueurs • à partir de 10 ans • pour une durée de 60 minutes

Vivez l'expérience d'un jeu d'équipe comme si vous étiez dans une vraie Escape Room mais chez vous ! Avec Unlock, il faut aussi résoudre les énigmes d'un scénario pour s'échapper en moins de 60 minutes. Vous avez une âme de scientifique ? Tentez de retrouver le sérum du laboratoire secret. Expérimentez une autre histoire et introduisez-vous dans l'île du Docteur Goorse pour déjouer ses pièges. Dans tous les cas, associez les numéros des cartes pour débloquent d'autres indices et terminer le jeu ou pour vivre d'autres défis. Mais surtout n'oubliez pas que l'horloge tourne !